



RESULTATS DU VOTE

Nombre de votants : 26

Voix favorables : 26

Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 29/05/2018

DELIBERATION n°CA – 2018-57

relative au tarif du nouveau Diplôme d'Université DESAPS « Droit Européen de la Santé et des Produits de Santé » à partir de la rentrée 2018-2019

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le tarif du Diplôme d'Université DESAPS « Droit Européen de la Santé et des Produits de Santé » de l'Ecole Européenne de Droit est établi à :

- 2500 € pour les stagiaires de formation continue
- 650 € pour les étudiants de formation initiale.

Article 2

Ce tarif sera appliqué à partir de la rentrée 2018-2019.

La présidente du conseil d'administration,

Corinne MASCALA